



REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
AISNE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le six octobre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Me Christine OLRY, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	8

Présents :

M. Éric MEZARD, M. Hubert CASTEL adjoints,
Me Isabelle GOSSIER, M. Alexandre LEGAT, M. Eddy LACROIX Me
A. LEFORT

Représentée : Me B. MALICE pouvoir à C. OLRY

Absents : M. Jérôme COLPIN, Me A. HENRIST

Secrétaire : M. Éric MEZARD

Date de la convocation
25/09/2025

Date d'affichage
25/09/2025

Après lecture, le procès-verbal du 30.06.2025 est approuvé par le conseil.

DELIBERATION N° 17-25 : Devis entreprise DELESTRE pour la rénovation du portillon du cimetière de l'église.

En continuité du remplacement indispensable de la porte du cimetière de l'église, Considérant le mauvais état du portillon sur l'escalier, le temps à passer pour son entretien laborieux annuel réalisé par notre employé communal, madame le Maire propose de demander un devis de rénovation à un artisan serrurier de Neuilly Saint-Front, M. DELESTRE, Eurl EDSM. Le devis est établi pour un montant de 1 311.22 € TTC. Madame le maire fait remarquer aux membres du conseil, le retour sur investissement de ces travaux : gain de temps pour l'employé communal par l'absence de travaux d'entretien et du coût élevé de la peinture.

Le Conseil accepte les travaux et le devis.

Vote : unanimité

DELIBERATION N° 18-25 : Devis entreprise LETOFFE pour la restauration de la façade OUEST du lavoir communal :

Le lavoir date du XIXème siècle, sa construction en moellons bruts et joints chaux et sable, sont fragilisés par les hivers très humides qui se succèdent.



Après la restauration de la façade Est et du pignon Sud, il devient urgent d'intervenir sur la façade Ouest de ce lavoir afin de terminer la restauration des maçonneries.

Un devis a été demandé à l'Entreprise LETOFFE de Bucy le long pour un montant de 2 448.40 €TTC.

Le conseil municipal accepte les travaux et le devis.

Vote : unanimité